

DS4Y | CNJ

COMPÉTENCES NUMÉRIQUES POUR
LES JEUNES

GUIDE DE L'EMPLOYEUR
2020

CYBER**NB**

Funded by the
Government
of Canada

Financé par le
gouvernement
du Canada

| Canada

TABLE DES MATIÈRES

COMPÉTENCES NUMÉRIQUES POUR LES JEUNES	3
Survol.....	3
Détailles du programme	3
Liste de contrôle pour employeurs	3
Le processus.....	3
RÔLES ET RESPONSABILITÉS	4
Employeurs	4
Stagières.....	4
CyberNB.....	4
COMMENT IDENTIFIER LE PROGRAMME CNJ	4



COMPÉTENCES NUMÉRIQUES POUR LES JEUNES

SURVOL

Merci de votre intérêt de participer dans le programme Compétences numérique pour les jeunes (CNJ). Ce programme vise à jumeler des diplômés postsecondaires, sous-employés et sans emploi, avec des organisations à but lucratif et sans but lucratif (comptant moins de 500 employés) – où ils peuvent acquérir une expérience de travail significative pour les aider à faire la transition vers un emploi axé sur la carrière. On s'attend à ce que les possibilités d'emploi leur donnent une expérience qui leur permettra d'être en mesure de s'adapter aux grands changements à venir dans le milieu du travail, notamment dans les nouveaux secteurs où il y aura davantage de débouchés, par exemple la cybersécurité, l'automatisation des tâches liées au savoir, les mégadonnées et l'intelligence artificielle.

Le programme CNJ s'inscrit dans la Stratégie emploi et compétences jeunesse (SECJ), une initiative horizontale impliquant des ministères et organismes fédéraux. Le programme CNJ contribue à la réalisation de la SECJ en aidant des jeunes qui sont presque prêts à occuper un emploi, mais qui bénéficieraient d'une première expérience grâce à une subvention salariale. Ils pourront ainsi se perfectionner et acquérir les outils nécessaires pour accéder au marché du travail.

Grâce à cette initiative, les employeurs recevront 100% du financement pour les salaires et les besoins de développement de l'apprentissage de chaque stagiaire – jusqu'à un maximum de 30 000 \$.

Ce secteur a besoin de talents – et le programme CNJ peut contribuer à combler l'écart.

LE PROCESSUS

Recrutement de candidats

Les employeurs doivent tenter d'identifier des candidats pour leur poste CNJ. Cependant, CyberNB recherchera et sélectionnera également des candidats. Veuillez noter que le processus d'entretien et d'embauche sera mené entièrement par l'employeur.

Remboursement des fonds

Les employeurs assumeront toute la responsabilité fiscale du stagiaire, jusqu'à mi-parcours du stage. À ce moment-là, ils soumettront tous les registres de paie à CyberNB, qui remboursera intégralement. Le même processus se répète pour la seconde moitié du stage.

- À l'intérieur du 30 000 \$, les employeurs peuvent utiliser jusqu'à 4 000 \$ pour tous les besoins de formation et de perfectionnement des stagiaires
- Les employeurs peuvent également prévoir un budget pour tous les besoins de déplacement (par exemple, si l'employeur embauche un stagiaire en dehors de leur région)
- Les employeurs sont libres de choisir le salaire du stagiaire, cependant, nous encourageons de rester compétitif et de refléter les pratiques régulières de l'organisation

DÉTAILLES DU PROGRAMME

- CyberNB placera un maximum de 50 stagiaires au travers du Nouveau-Brunswick
- Les stages prendront fin le 31 mars 2021

Admissibilité des employeurs :

- ✓ Organisations à but lucratif et à but non lucratif de moins de 500 employés
- ✓ Doit avoir la capacité d'encadrer un stagiaire
- ✓ Doit offrir un poste axé sur la technologie

Admissibilité des candidats :

- ✓ Doit avoir entre 15 et 30 ans (inclusivement) au début du stage
- ✓ Doit posséder un diplôme / certificat postsecondaire
- ✓ Doit être sans emploi, sous-employé ou employé à temps partiel
- ✓ Doit être un résident permanent ou un citoyen du Nouveau-Brunswick

LISTE DE CONTRÔL POUR EMPLOYEURS

Afin de devenir un employeur dans le cadre du programme CNJ, vous devez compléter les tâches suivantes:

- ✓ Lire ce guide attentivement pour vous familiariser avec le programme, et contacter la Stratège de la main-d'œuvre en technologie pour toutes questions
- ✓ Assurer que vos descriptions de poste identifient le programme CNJ
- ✓ Assurer d'avoir l'équipement adéquat pour embaucher un stagiaire

Questions?

Contactez la stratège de la main-d'œuvre en technologie de CYBERNB, Jenn Peck
jenn.peck@cybernb.ca

RÔLES ET RESPONSABILITÉS

EMPLOYEURS

En tant qu'employeur, vous acceptez d'encadrer et de guider votre stagiaire CNJ pour maximiser ses connaissances et son expérience – ce qui en fait un candidat plus souhaitable après le stage.

Lorsque vous devenez un employeur du programme CNJ, vous aller :

- Ressentir un sentiment d'accomplissement en aidant à garder des jeunes talents au Nouveau-Brunswick
- Accroître la sensibilisation de votre organisation et de votre industrie
- Accéder à un bassin de talents de nouveaux arrivants et de diplômés exceptionnels
- Augmenter l'effectif de votre organisation

Responsabilités :

- Rencontrez la Stratège de la main-d'œuvre en technologie pour discuter de votre éligibilité
- Créez une description de poste pour le stagiaire potentiel et envoyez-la à jenn.peck@cybernb.ca
- Fournir au stagiaire l'équipement et l'espace de travail nécessaires (s'il travaille à distance, les employeurs veilleront à ce que le stagiaire a accès à un milieu de travail approprié)
- Offrir une expérience de travail significative qui améliorera l'employabilité du stagiaire
- Identifier les lacunes dans les connaissances du stagiaire et trouver des formations qui pourraient contribuer à enrichir ses compétences
- Fournir tous les registres de paie, et les reçus connexes, à internships@cybernb.ca pour remboursement

STAGIÈRES

Tous nos stagiaires sont diplômés de programmes de diplôme ou de certification, et possèdent des expériences culturelles et éducatives variées. Grâce à ce programme, vous pourriez bénéficier d'une croissance de votre équipe et d'une réduction des frais de personnel, tout en offrant à un jeune talent un bon départ dans sa carrière!

Responsabilités du stagiaire :

- Effectuer les activités et les responsabilités établies entre le stagiaire et le mentor
- Respecter les engagements de temps convenus
- Se conduire de manière professionnelle (arriver à l'heure, respecter le code vestimentaire, etc.)
- Faire part de ses préoccupations au mentor, ou à la Stratège de la main-d'œuvre en technologie de CyberNB, si les objectifs ne sont pas atteints ou si la supervision reçue est inadéquate
- Faire preuve d'initiative et de volonté d'apprendre et de grandir

CYBERNB

La Stratège de la main-d'œuvre en technologie va soutenir les employeurs au travers de leur recrutement et aidera à identifier des ressources de formation.

CyberNB va s'assurer que :

- Les rapports sont précis et ponctuels
- Les stagiaires entreprennent des activités conformément aux objectifs du programme CNJ
- Les employeurs se sentent soutenu tout au long du processus

La Stratège de la main-d'œuvre en technologie fera le point mi-stage. Voilà l'occasion de prendre contact avec le stagiaire, ainsi qu'avec l'employeur, pour assurer le succès du stage. Les participants doivent être prêts à fournir des commentaires et des suggestions sur le programme.

COMMENT IDENTIFIER CNJ SUR LES DESCRIPTIONS D'EMPLOI

Lors de la création des descriptions de poste, les employeurs doivent inclure le paragraphe et le logo suivants, conformément aux termes et conditions fédéraux :

- ▶ **Ce stage est financé par le gouvernement du Canada dans le cadre de son programme Compétences numériques pour les jeunes (CNJ) – une initiative d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE). CNJ offre aux jeunes la possibilité d'acquérir une formation et une expérience de travail nécessaires pour réussir dans le monde technologique d'aujourd'hui.**

Funded by the
Government
of Canada

Financé par le
gouvernement
du Canada

Canada

CYBERNB

Funded by the
Government
of Canada

Financé par le
gouvernement
du Canada

Canada

